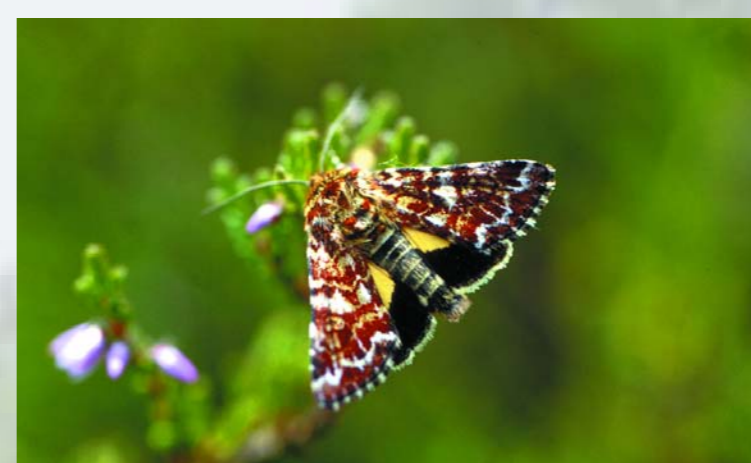




# PARTENARIAT ENTRE LE CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OISE

Depuis 1997, par convention annuelle, le Conservatoire réalise la gestion et l'ouverture au public de sites naturels remarquables de l'Oise, dans le cadre de la politique départementale de mise en valeur des espaces naturels.

## *Les différentes opérations habituellement confiées au Conservatoire sont :*



- le montage de projets de contractualisation et de gestion de sites naturels ;
- la réalisation de plans de gestion qui définissent les enjeux et les opérations nécessaires à la protection des habitats naturels et des espèces ;
- l'assistance et le conseil auprès du département, de collectivités locales, d'associations ou d'autres gestionnaires d'espaces naturels ;

## *En 2004, les priorités du Conseil général ont orienté l'intervention du Conservatoire sur :*

- la poursuite et le renforcement des actions déjà entreprises en vallée de l'Automne et sur la Cuesta du Bray ;
- la poursuite des opérations de préservation des prairies alluviales de la vallée de l'Oise ;
- la protection de sites naturels sur le territoire du Parc Naturel Régional Oise Pays de France ;
- la recherche de nouveaux sites d'intervention en vallée de la Bresle, en étroite relation avec les acteurs locaux ;
- le renforcement des actions de préservation des chauves-souris, de leurs lieux de reproduction et d'hibernation ;
- des actions de communication destinées à valoriser les espaces naturels, en particuliers ceux ouverts au public : inaugurations de sentiers de découverte, promotion des activités de sorties et de chantiers nature, journées du patrimoine naturel de l'Oise...



les actions du Conservatoire dans l'Oise sont également soutenues financièrement par l'Union Européenne, l'Etat (Diren Picardie), le Conseil Régional de Picardie, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie...